

vers le Grand Hôtel, aux cris continuels de : Vive la France ! Vive l'Italie ! Vive la Guerre !

Rome, 10 Février. La foule se massant devant le Grand-Hôtel continue sa grande manifestation de sympathie envers la nation alliée.

Pour répondre aux acclamations, MM. Briand et Salandra se présentent au balcon du premier étage de l'hôtel, où les drapeaux français flottent au vent.

Après quelques instants, MM. Briand et Salandra entrent, mais la foule continue de manifester avec un enthousiasme plus vif.

M. Briand se présente à nouveau, ayant à ses côtés MM. Bourgeois et Albert Thomas. Au cri de Vive l'Italie !, il est rejoint par la foule.

Ces cris provoquent de nombreux applaudissements, et les cris répétés de Vive la France ! Vive la nation alliée !

M. Briand et les membres de la mission française rentrent ensuite, toujours acclamés par la foule, qui continue de stationner devant l'hôtel.

Peu après, MM. Salandra et Sonnino sortent de l'hôtel, salués par de longues acclamations de sympathie.

De nombreuses maisons de la ville sont pavées aux couleurs françaises, italiennes, anglaises et belges.

Après quelques instants, MM. Briand et Salandra entrent, mais la foule continue de manifester avec un enthousiasme plus vif.

M. Briand se présente à nouveau, ayant à ses côtés MM. Bourgeois et Albert Thomas. Au cri de Vive l'Italie !, il est rejoint par la foule.

Ces cris provoquent de nombreux applaudissements, et les cris répétés de Vive la France ! Vive la nation alliée !

M. Briand et les membres de la mission française rentrent ensuite, toujours acclamés par la foule, qui continue de stationner devant l'hôtel.

l'impossible pour cacher l'accident : les débris de dirigeable passés en gare de Cologne seraient ceux de cet aéroplane.

LA GUERRE EN ORIENT Dans les Balkans

Sur le front franco-anglais

L'attaque de Salonique est incertaine

Les Times reçoivent d'Athènes : Dans les meilleurs renseignements on croit que les Allemands marqueront le pas pour l'instant sur la frontière grecque, dans l'espoir qu'un coup heureux, frappé sur un autre front, impressionnera fortement la Roumanie et rendra plus facile une attaque contre Salonique.

On mande d'Athènes au Daily Telegraph, à la date du 8 :

Après s'être attendu à une attaque imminente contre Salonique, on annonce maintenant, de source allemande, qu'aucune attaque n'aura lieu pour le moment.

On explique seulement ce manque de décision en disant que l'attaque est retardée jusqu'après la grande offensive qui est en préparation contre le front le plus important.

On prétend que ce serait le front italien qui offrirait les plus grandes probabilités de succès, lequel succès produirait un grand effet moral dans les Balkans.

Il est difficile d'apercevoir les causes de ce bruit, à moins qu'on ne le fasse courir pour cacher les difficultés que l'Allemagne éprouve du fait de ses alliés, depuis qu'elle s'est adjoint la Bulgarie.

On peut affirmer que le peuple et l'armée bulgare, peu désireux de se soumettre à la germanisation, refusent que les unités bulgares soient commandées par les officiers allemands.

L'ennemi reçoit des renforts

On annonce que les troupes austro-allemandes qui campent dans la région de Monastir, ont reçu des renforts.

Des contingents allemands, dont on ignore encore l'importance, sont arrivés à Gueghel.

Les communications télégraphiques avec Monastir ne sont pas encore rétablies.

Les Bulgares ont violé récemment le front italien, et les unités bulgares ont franchi la frontière.

Des renforts nous arrivent toujours à Salonique

On mande de Salonique, 10, au Temps : De nouvelles troupes de renfort continuent à débarquer à Salonique, avec de l'artillerie.

Le bruit court que les troupes bulgares de la région de Monastir s'éloigneraient et seraient remplacées par des troupes allemandes.

L'ennemi surveille étroitement la frontière grecque.

Le pont du chemin de fer à Kudova, sur le Vardar, serait réparé.

On signale l'arrivée à la frontière grecque de troupes bulgares, qui ont violé récemment le front italien, et les unités bulgares ont franchi la frontière.

Le maréchal Mackensen serait depuis le 4 février sur le front de Macédoine.

Les Bulgares insistent pour une attaque immédiate du camp retranché de Salonique.

En Albanie

L'Italie ne retirera pas ses troupes de Valona

Athènes, 10 Février. La légation d'Italie nous a fait aujourd'hui la communication suivante :

Différents journaux ont annoncé à différentes reprises que la légation d'Italie a demandé au gouvernement hellénique l'autorisation de transporter à Corfou les troupes appartenant au corps expéditionnaire de Valona.

La légation d'Italie déclare cette nouvelle inexacte, d'autant plus qu'il n'a jamais été question, pour l'Italie, d'évacuer Valona.

Les avant-gardes austro-hongroises au nord-ouest de Tirana

Amsterdam, 10 Février. Un télégramme de Vienne annonce que des avant-gardes austro-hongroises ont pris contact à Valva, situé à 8 kilomètres au nord-ouest de Tirana, avec des troupes serbes et italiennes et des troupes d'Essad-Pacha.

L'ennemi n'avance qu'avec difficulté

Milan, 10 Février. Les réfugiés monténégrins disent que des déclarations de quelques prisonniers autrichiens faits ces jours derniers par les Serbes, près de Ichmi, il résulte que les troupes opérant en Albanie sont composées pour la plus grande partie de Hongrois. Jusqu'à Alessio, les troupes austro-hongroises, ensuite les troupes serbes et italiennes, ont subi de très mauvais états de routes et du manque de vivres, parce que entre Alessio et Durazzo on ne trouve plus rien, les troupes serbes en retraite ayant tout pris et n'ayant laissé derrière elles qu'un véritable désert. Les troupes austro-hongroises sont forcées de faire venir leurs vivres de Cattaro et aussi le foin de leurs chevaux. Cette armée austro-hongroise se composerait de 10.000 hommes ; ils auraient donc besoin au moins de 4.000 chevaux, ce qui ne peut absolument pas trouver. En conséquence, la marche sera lente et difficile.

mental sont les ennemis de la politique de neutralité, les ennemis de la sécurité et de l'avantage du pays.

A la Chambre grecque

Athènes, 10 Février. La Chambre des députés, les tribunes étaient bondées. Tous les députés étaient présents.

M. Skoulioudis a lu une déclaration exposant la politique et le programme du gouvernement, qui consistait surtout à maintenir intactes les forces de la nation pour les utiliser exclusivement à la sauvegarde des intérêts du pays.

Il a ajouté que l'évolution des événements a démontré que cette politique, dont le but était d'éviter des malheurs à la Grèce, avait été suivie avec succès.

M. Popp, de l'opposition, quoique partisan de la neutralité, blâme le gouvernement au sujet de la Grèce le maintien de la neutralité. Nous serions, dit-il, de la neutralité que les intérêts nationaux l'exigent.

M. Gounaris, ministre de l'Intérieur, répond à M. Popp qu'il n'a aucune objection à faire à la Grèce le maintien de la neutralité. Nous serions, dit-il, de la neutralité que les intérêts nationaux l'exigent.

M. Dimitracopoulos, ancien ministre, admet que la Grèce ne peut être neutre, mais blâme également l'action du gouvernement dans l'exercice de cette neutralité.

M. Stratis, ancien ministre, approuve les déclarations du gouvernement.

La Chambre, par 266 voix sur 272 votants, exprime sa confiance dans le gouvernement.

Au Monténégro

Un communiqué du gouvernement monténégrin

Paris, 10 Février. M. Lazare Mouchkovich, président du Conseil, ministre des Affaires Étrangères de Monténégro, nous communique ce qui suit, par l'intermédiaire de la légation de Monténégro à Paris :

Pour couper court une fois pour toutes aux nouvelles tendancieuses de source ennemie, il est essentiel de préciser l'attitude du Monténégro.

Il est parfaitement exact que dans le but de permettre à certains contingents éloignés de venir appuyer sur un autre front des troupes monténégrines, nous avons refusé, à été demandé et que les pourparlers de paix ont été ensuite engagés avec la même préoccupation.

La famille royale et le gouvernement ont alors dû prendre précipitamment le chemin de l'exil pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi.

Afin d'encourager à une résistance suprême les malheureuses troupes monténégrines décimées, épuisées par les fatigues et les privations, le roi Nicolas dut laisser auprès de lui un prince de sa maison et trois membres du gouvernement.

En touchant la terre italienne, le 20 janvier, le prince a été reçu par le général Janko Voukitch, chef des armées monténégrines, ses ordres formels de nature à dissiper toute équivoque ; 1° d'opposer une résistance énergique à l'ennemi ; 2° de traiter de paix ; 3° d'accepter le rôle de médiateur entre les deux camps ; 4° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 5° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 6° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 7° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 8° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 9° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 10° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 11° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 12° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 13° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 14° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 15° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 16° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 17° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 18° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 19° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 20° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 21° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 22° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 23° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 24° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 25° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 26° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 27° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 28° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 29° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 30° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 31° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 32° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 33° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 34° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 35° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 36° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 37° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 38° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 39° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 40° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 41° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 42° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 43° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 44° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 45° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 46° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 47° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 48° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 49° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 50° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 51° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 52° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 53° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 54° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 55° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 56° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 57° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 58° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 59° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 60° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 61° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 62° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 63° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 64° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 65° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 66° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 67° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 68° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 69° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 70° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 71° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 72° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 73° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 74° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 75° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 76° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 77° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 78° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 79° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 80° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 81° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 82° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 83° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 84° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 85° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 86° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 87° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 88° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 89° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 90° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 91° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 92° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 93° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 94° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 95° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 96° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 97° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 98° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 99° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 100° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 101° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 102° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 103° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 104° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 105° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 106° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 107° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 108° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 109° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 110° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 111° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 112° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 113° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 114° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 115° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 116° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 117° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 118° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 119° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 120° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 121° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 122° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 123° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 124° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 125° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 126° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 127° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 128° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 129° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 130° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 131° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 132° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 133° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 134° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 135° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 136° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 137° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 138° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 139° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 140° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 141° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 142° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 143° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 144° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 145° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 146° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 147° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 148° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 149° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 150° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 151° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 152° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 153° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 154° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 155° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 156° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 157° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 158° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 159° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 160° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 161° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 162° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 163° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 164° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 165° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 166° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 167° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 168° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 169° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 170° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 171° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 172° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 173° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 174° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 175° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 176° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 177° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 178° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 179° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 180° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 181° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 182° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 183° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 184° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 185° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 186° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 187° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 188° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 189° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 190° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 191° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 192° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 193° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 194° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 195° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 196° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 197° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 198° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 199° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 200° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 201° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 202° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 203° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 204° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 205° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 206° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 207° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 208° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 209° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 210° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 211° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 212° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 213° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 214° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 215° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 216° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 217° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 218° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 219° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 220° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 221° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 222° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 223° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 224° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 225° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 226° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 227° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 228° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 229° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 230° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 231° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 232° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 233° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 234° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 235° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 236° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 237° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 238° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 239° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 240° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 241° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 242° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 243° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 244° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 245° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 246° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 247° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 248° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 249° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 250° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 251° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 252° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 253° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 254° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 255° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 256° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 257° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 258° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 259° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 260° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 261° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 262° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 263° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 264° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 265° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 266° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 267° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 268° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 269° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 270° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 271° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 272° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 273° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 274° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 275° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 276° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 277° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 278° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 279° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 280° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 281° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 282° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 283° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 284° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 285° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 286° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 287° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 288° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 289° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 290° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 291° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 292° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 293° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 294° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 295° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 296° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 297° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 298° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 299° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 300° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 301° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 302° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 303° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 304° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 305° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 306° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 307° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 308° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 309° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 310° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 311° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 312° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 313° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 314° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 315° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 316° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 317° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 318° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 319° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 320° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 321° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 322° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 323° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 324° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 325° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 326° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 327° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 328° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 329° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 330° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 331° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 332° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 333° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 334° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 335° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 336° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 337° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 338° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 339° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 340° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 341° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 342° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 343° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 344° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 345° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 346° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 347° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 348° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 349° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 350° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 351° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 352° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 353° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 354° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 355° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 356° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 357° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 358° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 359° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 360° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 361° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 362° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 363° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 364° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 365° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 366° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 367° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 368° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 369° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 370° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 371° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 372° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 373° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 374° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 375° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 376° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 377° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 378° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 379° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 380° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 381° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 382° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 383° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 384° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 385° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 386° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 387° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 388° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 389° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 390° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 391° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 392° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 393° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 394° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 395° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 396° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 397° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 398° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 399° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 400° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 401° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 402° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 403° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 404° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 405° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 406° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 407° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 408° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 409° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 410° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 411° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 412° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 413° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 414° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 415° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 416° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 417° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 418° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 419° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 420° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 421° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 422° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 423° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 424° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 425° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 426° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 427° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 428° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 429° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 430° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 431° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 432° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 433° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 434° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 435° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 436° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 437° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 438° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 439° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 440° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 441° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 442° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 443° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 444° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 445° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 446° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 447° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 448° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 449° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 450° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 451° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 452° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 453° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 454° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 455° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 456° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 457° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 458° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 459° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 460° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 461° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 462° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 463° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 464° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 465° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 466° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 467° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 468° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 469° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 470° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 471° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 472° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 473° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 474° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 475° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 476° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 477° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 478° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 479° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 480° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 481° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 482° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 483° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 484° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 485° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 486° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 487° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 488° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 489° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 490° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 491° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 492° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 493° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 494° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 495° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 496° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 497° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 498° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 499° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 500° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 501° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 502° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 503° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 504° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 505° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 506° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 507° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 508° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 509° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 510° de faciliter l'arrivée de l'armée française ; 511° de faciliter l'arrivée de l'armée française ;

Les Militaires et les Débits de Boissons

LE TEXTE DU NOUVEL ARRÊTÉ

Ainsi que le *Petit Provençal* le faisait prévoir hier matin, l'arrêté sur la fréquentation des débits de boissons et des restaurants, modifié à la suite de l'intervention parlementaire, vient d'être inséré au Rapport de la Place. En voici le texte exact :

Conformément aux instructions du ministre, la consigne relative à la fréquentation des débits de boissons et des restaurants, cafés et établissements similaires dans la 15^e région, édictée à la date du 21 janvier 1916, est modifiée comme suit :

ARTICLE PREMIER. — Dans toute l'étendue de la 15^e région, les heures d'accès des officiers et hommes de troupe dans les cafés, débits et restaurants, ainsi que dans les établissements similaires, sont fixés ainsi que suit :

En semaine : Du réveil à 9 heures, pour le petit déjeuner et les boissons hygiéniques, mais pas aux terrasses ;

De 11 heures à 14 heures, pour les Restaurants seulement, pour déjeuner et non pour prendre une consommation, et pas aux terrasses ;

De 17 heures à 20 heures, pour les débits, cafés et restaurants, y compris les terrasses ;

Les dimanches et jours fériés, du réveil à 9 heures, dans les mêmes conditions que la semaine, de 10 heures à 20 heures 30, dans tous les débits, cafés et restaurants, y compris les terrasses ;

Pour les officiers seulement, lesquels peuvent être retenus par le service, les heures d'accès sont plus tardives que les hommes de troupe, l'accès en tout temps des débits, cafés et restaurants, y compris les terrasses, leur est permis de 10 heures 30 à la fermeture.

Les militaires de tous grades descendant des trais sont autorisés à tous restaurer, à toute heure, aux buffets et buvettes intérieures des gares.

Toutefois, les permissionnaires étrangers à la garnison auront accès dans les cafés et établissements similaires pendant la durée d'ouverture fixée pour les restaurants. Les permissionnaires devront être en mesure de présenter leur titre de permission à toute réquisition des autorités militaires ayant qualité pour assurer la police dans la Place.

ART. 2. — L'accès des débits, cafés, restaurants et établissements similaires, est absolument interdit aux blessés et malades des formations sanitaires, à toute heure de la journée, y compris les heures indiquées ci-dessus.

ART. 3. — Les commandants d'armes, les commandants de compagnies, les chefs de sections, les officiers sanitaires dans les Places ne comportant pas d'autre garnison, sont chargés et responsables de l'exécution du présent arrêté.

ART. 4. — Les dispositions qui précèdent entrent immédiatement en vigueur.

Fait au Quartier Général, à Marseille, le 8 février 1916.

Le général commandant la 15^e région, Signé : COURTET.

L'Affectation aux Services de l'arrière des Pères de cinq enfants

M. Auguste Bouge, député de Marseille, vient de recevoir, du ministère de la Guerre, la lettre suivante :

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu me signaler qu'un 10^e régiment d'artillerie, en garnison à Marseille, n'aurait pas encore été affecté à un service de l'arrière, bien que près de cinq enfants vivants. J'ai l'honneur de vous faire connaître par les mesures prescrites en faveur des militaires de cette catégorie, sont encore en cours d'exécution dans quelques armées. L'opération sera terminée dans un délai qui ne saurait être fixé, mais qui sera certainement très prochainement.

Agitez, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

Pour le ministre et par son ordre : Le contrôleur général : E. LAURENT.

Le Midi au Feu

Le médecin aide-major de 1^{re} classe de réserve, Robbuz Louis-Claude, du 112^e régiment d'infanterie, a été l'objet de la citation suivante :

« A donné le plus bel exemple de courage en produisant ses soins aux blessés sous un feu des plus violents. A su maintenir l'ordre et le calme pendant les heures les plus critiques de l'approche de l'infanterie allemande qui menaçait d'entourer son poste de secours. » (28 janvier 1916, général Heymann, commandant la 15^e région.)

Ajoutons que le major Robbuz a été déjà l'objet de deux propositions pour la croix de la Légion d'honneur.

Podio Paul-Ernest-Gabriel, de Rouvrayville, classe 1904, soldat au 12^e régiment d'infanterie, a obtenu la Médaille Militaire et la Croix de guerre avec palme :

« S'est signalé par sa bravoure dans le combat du 19 mars 1915, a été atteint d'une blessure grave et a subi l'amputation de la jambe droite. »

Ceccaldi Antoine a été cité à l'ordre du jour de la 15^e région.

Chronique Locale

A la prise d'armes qui a eu lieu à la caserne d'Aurailles, assistant en simple spectateur un officier supérieur, le commandant Antonovitch. Par une délicate attention, l'aimable commandant Lefort, qui présidait la cérémonie, pria l'officier serbe de l'accompagner sur le front des troupes et lui fit prendre place à ses côtés pour le défilé. Le commandant Antonovitch a été profondément touché par tant de cordialité.

Le général Schwart, venant d'Alger, est arrivé par la Ville-d'Alger, de la Compagnie Transatlantique. Le général se rend à Paris.

Un grand concert de bienfaisance au bénéfice des Serbes. La nouvelle direction vient d'acquiescer entièrement le Casino de la Plage, a tenu à inaugurer par un acte de bienfaisance le grand établissement du Prado. A cet effet, un grand concert aura lieu dimanche, 20 février, dans la grande salle du Théâtre du Casino. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce concert, qui sera organisé par les meilleurs artistes, sera organisé le dimanche, 20 février, dans la grande salle du Théâtre du Casino. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce concert, qui sera organisé par les meilleurs artistes, sera organisé le dimanche, 20 février, dans la grande salle du Théâtre du Casino.

Formeture d'un débit de boissons. — Le général gouverneur vient d'ordonner la fermeture jusqu'à nouvel ordre de la brasserie « Star-Bar », 51, boulevard de la Major.

Le maire de Marseille avertit les personnes qui auraient à vendre des chevaux entiers pour canions destinés au service de l'arrière, que les offres seront reçues dans son cabinet jusqu'au lundi 21 février courant.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau de l'inspecteur au recrutement, à la Mairie, place Villeneuve, 1, rez-de-chaussée.

Acte de probité. — Le soldat Adrien Bonnet, du 117^e territorial, vient de recevoir les félicitations du général gouverneur de Marseille pour un acte de probité. Le soldat a remis immédiatement à son commandant de compagnie une somme d'argent qu'il venait de trouver.

L'expropriation des quartiers de la Bourse. — Dans sa séance d'hier, le jury d'expropriation des quartiers de derrière la Bourse, sous la présidence de M. Maxey, magistrat directeur, a statué sur la demande d'indemnité formée par M. J.-B. Carlini, propriétaire de l'immeuble sis rue du Grand-Cours, 19. Par l'organe de M. Carlini demandant pour son immeuble une indemnité de 130.000 fr. à la Ville offrit 78.255 fr. ; le jury a accordé à M. Carlini, 95.000 francs.

Les locataires des dit immeuble ont obtenu les indemnités suivantes : Ernest Maggi, 1.825 fr. ; Antoine Vermet, 10.000 fr. ; Mme Pianna, marchande d'œufs, 7.000 fr. ; Mme veuve Grenier, 500 fr.

Dans toutes ces affaires, les intérêts de la Ville étaient défendus par M. Jourdan ; ceux des locataires par M^{me} Vaccarino, Franc, de Belzunce, Bertrand.

Le mauvais temps. — Un coup de vent du Nord, assez violent, s'est déchaîné hier sur notre région et a causé de nombreux dégâts. Les dégâts furent retardés par l'arrivée de navires attendus, ou les empêchant d'entrer dans le port. C'est ainsi que le *Lotis*, courrier d'Alexandrie, a dû aller mouiller

jour de la 15^e division de l'armée d'Orient, dans les termes suivants :

« Pendant le mouvement de repli a porté pendant plus de 15 kilomètres, un blessé atteint d'une halle et d'une fracture à la cuisse gauche, et cela à travers la montagne, et a réussi à le sauver des mains de l'ennemi. »

Cette citation comporte la Croix de guerre. Antoine Ceccaldi est secrétaire de police à Marseille, son père est brigadier dans notre police municipale.

LA SITUATION DES AUXILIAIRES

Une lettre de M. Louis Martin

Notre ami et collaborateur Louis Martin, sénateur du Var, nous adresse la lettre suivante :

Mon cher Directeur,

J'ai reçu, il y a quatre à cinq jours, une circulaire relative à la question des auxiliaires ; je viens d'en recevoir une autre. Les signatures étant collectives sans aucune adresse, je ne sais à qui envoyer ma réponse. Comme la question est d'ailleurs d'intérêt public, voulez-vous me permettre d'user de votre amabilité pour répondre à mes honorables correspondants ?

Ces visites périodiques auxquelles on soumet arbitrairement les auxiliaires ont soulevé, à bon droit, les protestations de votre hospitalité, il me serait facile de démontrer combien elles sont contraires et aux nécessités mêmes de notre défense et aux mesures exigées par notre avenir économique.

Dès la première heure, je m'en suis préoccupé, mais estimant que l'absence d'une déformation de la loi Dalbiez que l'auteur de cette loi était plus qu'aucun autre qualifié pour ouvrir ce débat et que je ne pouvais pas qu'un défaut de son intervention, je me rendis donc, il y a environ trois semaines au Palais-Bourbon et vis mon ami Dalbiez, qui m'encouragea à agir au Sénat et me dit de partir de ce qu'il avait entrepris de son côté. Il fut résolu que s'il n'obtenait pas satisfaction, nous agirions simultanément lui et moi à la Chambre, moi au Sénat, en faisant courir nos efforts au même but.

A la suite des premières démarches de Dalbiez, le ministre vient de faire annoncer certaines modifications ; la communication faite à la presse semble bien indiquer que satisfaction va être donnée aux réclamations du 8 août. Nous attendons le projet ministériel. Mais nous ne désespérons, il est satisfaisant, nous applaudissons et le votons.

Dans le cas contraire, nous sommes résolus à aller à la Chambre, et moi au Sénat, à agir de concert pour mettre un terme à des abus contre lesquels chacun proteste avec raison.

Mes remerciements et sentiments cordiaux.

Louis MARTIN, sénateur du Var.

LES OBSEQUES D'UN BRAVE

A l'hôpital Saint-Sébastien. — Mort d'un médecin auxiliaire, médaillé militaire. — Pour essayer de le sauver, un infirmier donne son sang.

Hier matin, à l'hôpital auxiliaire 2, rue Saint-Sébastien, 66, ont eu lieu les obsèques d'un jeune médecin auxiliaire, attaché au 175^e d'infanterie, nommé Gellnaud Pierre. Le glorieux défunt, dont le père est instituteur à la commune de Pey-de-Dôme, avait fait ses études de médecine à Clermont-Ferrand, puis à Toulouse, études que la guerre était venue interrompre. Incorporé au 175^e d'infanterie, il fut nommé médecin auxiliaire, il avait fait partie de l'expédition de Gallipoli où il s'était signalé une première fois dans les combats des 6, 11 et 19 mars 1915, à la suite de quoi il fut cité à l'ordre de l'armée et décoré de la Croix de guerre. Le 13 septembre suivant, grièvement blessé par un éclat d'obus, il avait été l'objet d'une nouvelle citation et décoré de la Médaille militaire.

Ramené en France, Pierre Gellnaud, en dépit des soins dont il fut entouré, devait, hélas ! succomber aux suites de ses terribles blessures. Il n'avait que 23 ans. Tout avait été mis en œuvre pour essayer de le sauver. C'est ainsi que nous devons signaler, à ce sujet, l'acte de courage héroïque accompli par un infirmier attaché à l'hôpital auxiliaire 2, où Pierre Gellnaud était en traitement. Cet infirmier, soldat auxiliaire à la 15^e section, nommé Alphonsin Pastourel, est originaire de Lix-en-Provence où ses parents habitent, 43, boulevard de la République. Il n'hésita pas à offrir son sang pour essayer de sauver le jeune médecin auxiliaire, mais, malheureusement, l'opération de la transfusion du sang à laquelle il s'était courageusement prêt, ne donna pas les résultats qu'on en attendait. Son dévouement et son dévouement ne pas moins des plus louables, et il méritait d'être cité. — Ch. V.

à l'estaque, ainsi qu'un vapeur anglais, le *Transylvania*, et un vapeur espagnol. A la nuit, le vent était moins fort, mais la température avait considérablement fraîchi. On ne nous a signalé aucun accident.

Tombola des Etrouvés de la Guerre. — La Société Marsillaise a bien voulu se charger gracieusement de la remise des bons aux gagnants de la tombola, fera cette distribution à ses gagnants, 75, rue Paradis, dans l'ordre suivant :

40.000 à 50.000 les 11, 12 et 14 février ;

50.000 à 60.000 les 15, 16 et 17 février ;

60.000 à 80.000 les 18, 19 et 21 février ;

80.000 à 100.000 les 22, 23 et 24 février.

Le Comité invite les commerçants à accepter ces bons en paiement de marchandises pour le montant intégral de leur valeur et les informe qu'ils leur seront remboursés à vue par la Société Marsillaise à partir du 20 février jusqu'à 4 mars, dernier délai, passé lequel ces bons seront forcés et leur montant acquis à l'œuvre.

Avis aux réfugiés et évacués. — Les réfugiés et évacués des régions envahies sont informés que le délai imparti pour la délivrance des certificats nécessaires à l'échange, contre la monnaie française, des billets des villes des régions envahies, est prorogé jusqu'au 20 février.

Les réfugiés qui désirent effectuer cet échange peuvent donc se présenter à la Préfecture, 2^e division, jusqu'au 20 du courant. Passé ce délai, les opérations seront irrémédiablement closes.

Assistance aux familles nombreuses. — Les familles nombreuses assistées en vertu de la loi du 14 juillet 1913 sont informées que l'allocation mensuelle de février sera payée aujourd'hui, vendredi, 11 du courant, de 9 heures à midi et de 2 à 4 heures, rue Caissière, 54, pour les assistées de 5^e, 6^e, 7^e et 8^e cantons et demain samedi pour celles des 9^e, 10^e, 11^e et 12^e cantons.

On a trouvé. — Le jeune Marius Aubert a trouvé hier, sur la berge d'Antony, le réclamer chez M. Aubert, coiffeur, rue Sainte-Barbe, 60.

Au feu ! — Autre nuit, vers 11 heures, le feu se déclara tout à coup à la minoterie de Saint-Lazare, rue Achard, 28. Le personnel des usines, aidé des pompiers, sous les ordres du lieutenant Gay, réussit en peu de temps à maîtriser le sinistre. Les dégâts sont peu élevés.

Mort en donnant aux poules. — Hier, vers 11 heures et demie de l'après-midi, en donnant aux poules, à ses poules, M^{me} veuve Madeleine Bonnefoy, 71 ans, marchande ambulante, demeurant rue Saint-Calixte, 13, s'affaissa tout à coup. Un docteur constatant qu'elle avait succombé à une congestion. Comme la défunte vivait seule, le corps a été transporté au dépôt de Saint-Pierre.

AUTOUR DE MARSEILLE

AUEAGNE. — Eau gratuite. — Le tribunal correctionnel a condamné le numéro 1, à 100 fr. d'amende pour prise d'eau clandestine dans sa propriété située au quartier du Général.

AIX. — Faculté des Lettres d'Aix. — Cours publics du 14 au 19 février 1916 :

Lundi, à 8 h., M. Duron ; Rousseau à Ermenonville ; à 9 h., M. Clère ; La question d'Orient

sous la Restauration ; le soulèvement de la Grèce. Mardi, à 8 h., M. Duron ; 2^e partie du discours sur les Champs-Élysées.

Mercredi, à 10 h., M. Bonafoux ; Paradis. Jeudi, à 8 h., M. Biondi ; Organisation et développement de la France.

Pour les blessés. — Travaux des dons remis à l'administration des Hospices :

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet, 50 fr. ;

Pour l'hôpital militaire : Collège catholique, 600 fr. ; Personnel de l'Étine Coq, 50 fr. ; M. Schreier, 100 fr. ; M. Dragon, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Mme Chaillot, 100 fr. ; M. Biondi, 100 fr. ; Personnel du Lycée Mignet, 50 fr. ; Personnel et élèves du Lycée Mignet,

ARTHRIQUES
DIABÉTIQUES - HÉPATIQUES
Boire aux repas
VICHY
CÉLESTINS
Élimine l'ACIDE URIQUE

DIGESTIONS PENIBLES
Si, à la fin des repas, vous avez des bouffées de chaleur, des gonflements des aïeux, des renvois, des palpitations, de la somnolence ; si la nuit vous avez des cauchemars, si le matin vous éprouvez de la courbature et de la fatigue dans les membres, c'est que votre estomac fonctionne mal et que vos digestions sont défectueuses et incomplètes. Dans ce cas, n'hésitez pas à vous mettre au régime du délicieux *Phosco*, et en quelques jours, tous ces maux disparaîtront.

ESSENTIELLEMENT FRANÇAIS EXIGEZ L'ÉTUI VERT GOUTEZ-LE
Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devis gratuits.
PRIX UNIQUE 52 fr.
A l'Inouï Tailleur Rue Colbert, 16, MARSEILLE (Bd de la Madeleine, 37)
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

VERITABLE TISANE
DES TREIZE PAQUETS du PÈRE BLAISE
CONTRE TOUS LES VICES DU SANG ET L'IRRITATION
Prix 0.60 le paquet; par poste 0.90
Maison BLAISE PÈRE, 4, r. Méolan
Le second magasin (par la rue de Rome)
Ne pas se tromper
REFUSER LES IMITATIONS

ETAT-CIVIL
NAISSANCES du 10 février — Albertin Ange, Montès des Accoules, 40 — Lenor Rodolphe, rue de la Guilaude, 5 — Matton Maurice, rue des Lées, 9 — Tarnais Yvonne, boulevard Mérentie, 14 — Lagrasso Emile, boulevard Lata, 91 — Bescho Scipion, boulevard Roux — Cerriano Rose, boulevard National, 283 — Pélissier, boulevard Sidphan — Cattin Eugène, rue de la Reynard, 20 — Marchesi Paul, boulevard Allaud — Perris Henri, boulevard de la Paix, 50 — Marchand Jean, rue Fontaine-Saint-Lazare, 23 — Carot Pierre, Montredon, Etienne Marcelle, La Valentine — Perez Maritza, route Nationale, 129 (Saint-Antoine).

MALADIES : SECRETES ET DE LA PEAU. Guérison la plus sûre et la plus rapide par la Méthode Cassius 40 ans de succès. Consultations gratuites. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.
BOUILLON FOURNIER
Produit Français
Extrait de Viande et jus de Légumes frais
En vente dans toutes les épiceries
S'adresser 131, rue Sainte, Marseille

EMPLOYÉ CHAPELIER connaît, bien la partie, non mobil., sér., act., dem. de s. appointem. sér. S'adresser à l'agence Jockey-Club, Toulon. Réf. exig.

MESDAMES tous états ou suppressions immédiates régularisées sans danger avec une boîte de CAPSULES SIXTINES. — Envoi franco discret c. mandat 5 fr. — Dépôt : P.H., 8, all. de Mélian, Marseille

ASTHME
En France et les Cigarettes de l'abbé Leroy arrêtent instantanément les accès d'asthme, d'oppression ou d'étouffement, toux rebelle. Long usage journalier procure une guérison certaine. 4 fr. 00 la boîte expéd. franco contre mandat ou chèque. Pharmacie 24 rue de la République, 24 à Marseille

Taberner Marcel, rue Louis-Bonafant, 5 — Melrose Jacques, rue Berthe, 130 — Giacometti Auguste, boulevard National, 75.
Total : 25 naissances, dont 7 illégitimes.

SAGE-FEMME
M^{me} ARNAUD, 23, all. Capucines, Prév. pens. Consult. t. l. jours, Dis. 12 à 4.
INFIRMIÈRE diplômée, pr. surveillance crèche est demandée. Filature Garnier, traverse Olive, Capetite. Inutile de se présenter si l'on n'est pas très capable pour la presse américaine.

FERBLANTIER Bon ouvrier, connaissant à fond la presse américaine, est demandé, rue Marius-Jaquet, 7. Inutile de se présenter si l'on n'est pas très capable pour la presse américaine.

CAISSES vides, contenance de 12 à 14 litres, sont achetées à 0.75 pièce. Taktin, Grand-Chemin d'Aix, 30

QU PINTO VENDE Ecriteaux et Enseignes en tous genres, sur cartons, calicot, etc. MAISTRE, place Préfecture, 1 MARSEILLE

MUSICIENS ! N'achetez pas d'instruments de musique trop cher. Location ni de piano sans avoir vu ceux de la Maison E. NAUZIERES, place de la Bourse, 28. Prix très réduits.

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres. Sonnerie, éclairage, 2, rue Epaise-Saint-Michel.

Laépine, 17 — Pagliana Honoré, 1 ans Calade Saint-Louis — Françoise Irma, 38 ans, chemin des Chartreux, 215 — Maury Marie, 55 ans, chemin des Bussy-Vindin, 12 — Rigand Sidonie, 63 ans, chemin de Verso Montcol — Bec Pierre, 71 ans, Saint-Barthélemy — Charlier Antonette, 41 ans, Calade Saint-Louis — Long François, 76 ans, rue du Vallon — Bianco Teresa, 62 ans, rue Sylvestre, 18 — Rossini Carlo, 40 ans, traverse Notre-Dame-Bon-Secours — Marchais Auguste, 83 ans, Sainte-Marguerite — Sanchez Manuelle, 11 mois, boulevard Saint-Raymond, 16 — Grimand Désiré, 82 ans, rue de la Gaudoulière, 45 — Lambert Adolphe, 63 ans, boulevard Louis-Salvator, 3 — Martin Henri, 64 ans, rue Sénac, 50 — Chavaud Louis, 58 ans, rue Sainte-

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce
Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être publiés en conformité de la loi du 17 mars 1909 dans le journal **LE PETIT PROVENÇAL** aux conditions de son tarif local ordinaire.
La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication sera renouvelée du 8^e au 15^e jour après la première insertion.
Les extraits ou avis contiendront la date de l'acte, les noms onomastiques et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire de la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une déclaration de domiciliaire dans le ressort du tribunal.

M^{me} YRAM donne bons conseils, 32 ans succès, tr. sérieux et honor. Pas confondre, rue d'Aubagne, 26, au 1^r.

Appartements Meublés CHAMBRES & CUISINES 46, rue Fortia, 46

député serbe, professeur, parle français et plusieurs langues, dem. emploi dans industrie, commerce ou interprète dans les rues de Paris. On avait ouvert de nos jours, il est bien rare qu'il laisse des traces dans l'organisme.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp.-Stér. du Petit Provençal rue de la Darse, 75.

Anne, 16 — Julien Marguerite, 22 ans, Château-Gombert — Paoli Victor, 40 ans, rue Lantier, 5 — Gunther Emile, 70 ans, 10, rue de Princes.
Total : 34 décès, dont 4 enfants.

G^o HOTEL DU GLOBE
Rue Colbert (face Postes) - MARSEILLE
Confort Moderne - Chambres Touring-Club
Electricité - Ascenseur - Tél. 17.63

MALADIES DE FEMME LA MÉTRITE
Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre, celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux idées noires, doit craindre la Métrite.
La femme atteinte de Métrite guérira sûrement sans opération en faisant usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**
Le remède est infailible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY guérit la Métrite sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de débarrasser les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.
Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiène des Dames (la boîte, 1 fr. 25).
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir : Tumeurs, Cancers, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes pharmacies : le flacon 3 fr. 75, franco 4 fr. 35 ; les 3 flacons franco contre mandat-poste 11 fr. 25 adressé à Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.
(Notice contenant renseignements gratuits.)

Bourse de Marseille du 10 Février
3 % au Porteur, coupures (8-10), 60 75; (5-20), 60 25; c. 500, 61 — 5 % Certificat Provisoire, libéré (5), 67 10; (10), 67 20; (20), 67 25; (50), 67 30; 10 libéré, 67 25 — Gouvernement Général de l'Indochine 3 1/2 % (Chemins de fer) 1899-1905, 630 — Chine 4 % or 1895, 85 — Espagne 4 % Extérieur, c. de 100 pes., 92 50; c. de 250, 92 40; c. de 500, 92 50 — Japon 4 % 1910, 78 75 — Russie 4 % Consolidés (tr. et 2^e séries) (100), 67 75; (500), 68 — Boches et Entrepôts de Marseille, 400 — Ville de Marseille 1904 3 1/4 % — Société Marseillaise, act. lib., 438 — Compagnie de Navigation Mixte, 320 — Charbonnages des B.-du-R., 325 — Raffinerie de sucre de Saint-Louis, 1345 — Huileries et Ateliers de la Luridan, 235 — Chantiers et Ateliers de Provence, 360 — Fournier L.-Périx et Cie, 440 — Société Française d'Hydroélectricité, 450 — Société des Grands Travaux de Marseille, 440 — Compagnie Générale de Produits Chimiques du Midi, 450 — Ville de Paris 1871 2 1/2 %, 923 (Marché d'office), 523; 1875 4 %, 483 50; 1892 2 1/2 %, 532; quarts, 70; 1898 3 %, 509; 1912 3 %, lib. prov., 520 — Communales 1870 2 1/2 %, 444; 1880 3 %, 441; 1900 3 %, 533; 1913 3 %, lib., 191 — Foncières 1879 3 %, 452; 1885 2 1/2 %, 410; 1896 3 %, 441; 1903 3 %, lib., 536 50; non lib., 532 50 — Paris-Lyon-Méditerranée 3 %, 500; anc. 838; fus. nouv., 835 50 — Boches et Entrepôts de Marseille, 450, 885 — Fils Pommier et Cie 4 %, 477 — Sociétés de Gaz et d'Électricité de Madagascar 5 %, 460.

Le Mystère de la Maison d'Auteuil

Et, pendant ce temps, dans la chambre secrète, reposait le cadavre de la jeune femme...
Mes compagnons me regardaient en silence, suivant peut-être sur mon visage la trace des émotions que je ressentais.
Lartigues était près de la fenêtre; je le rejoignis et, en me penchant, je vis le paysage que j'avais déjà observé à travers le brouillard... La cour large, entourée d'un mur, et l'arrière des trois maisons qui, l'une près de l'autre, formaient un côté de la place. Je pouvais voir la fenêtre du troisième étage, d'où les flammes bleues avaient jailli.
Monirât, qui examinait les lambris et le parquet près de moi, poussa une exclamation :
— Voilà des câbles électriques ! s'écria-t-il, et il nous montra des câbles épais, dissimulés sous le tapis, le long du mur.
A chaque angle de la chambre, nous découvrîmes des câbles qui, remontant vers le plafond, s'arrêtaient à mi-chemin dans la direction de la fenêtre. Chaque extrémité était prolongée par un tube de verre très mince, d'une longueur de 60 centimètres environ et d'un diamètre assez large.

— C'est quelque bizarre installation électrique, déclara Lartigues, après un instant. Il y a des piles très puissantes placées dans le sous-sol, et c'est là qu'il obtient le courant. Il a dû certainement se livrer à des expériences, peut-être cherchait-il quelque formule de télégraphie sans fil ?
— Probablement, répondis-je, quand le courant passe, l'électricité illumine le tube de verre, formant une sorte d'arc voltaïque, et c'est cela que nous avons observé.
— Mais c'était la fenêtre de l'autre maison, riposta Lartigues.
— L'autre fenêtre doit être installée secrètement de la même manière, répliquai-je, sans doute afin d'envoyer des signaux à quelqu'un qui, de chez lui, ne peut voir la maison où nous sommes. Il faudra faire des recherches à ce sujet un peu plus tard.

Traversant de nouveau la chambre, j'examinai chaque tableau avec attention ; je voulais retrouver l'entrée de la chambre secrète. Je commençai par la rangée qui était placée à gauche de la cheminée, et j'appuyai sur chaque toile, espérant faire bouger quelque chose.
Tout d'abord, j'échouai dans ma tâche, mais en arrivant à une des peintures, elle parut moins solide que les autres.

Elle représentait une jeune fille, grandeur nature, vêtue d'une chemisette de soie blanche et d'une jupe bleu-marine. Elle venait de rejeter d'un revers de la main un petit serpent noir qui l'avait mordu à la joue.
A la pâleur de son visage, à son regard éperdu, on devinait que la blessure était mortelle. C'était cette angosse que Koop avait pu sentir avec une force et un talent incomparables. Tout, dans l'attitude et dans l'expression de la malheureuse, trahissait sa souffrance physique, son dé-

goût du reptile, son horreur de la mort imminente.
En fermant les yeux, j'appuyai de nouveau. Très doucement, le mur céda sous mes doigts, et je me trouvai devant moi. Devant nous s'élevait alors une cavité sombre, assez semblable à l'entrée d'une grotte. L'instinct d'après, une bouffée d'air humide et glacé nous frappa au visage.
— Elevé dans ma main ma lampe électrique, je fis tomber un rayon dans les ténèbres, et nous vîmes, à cette clarté blafarde, une chose horrible qui nous fit reculer.

— Enfin, murmura Lartigues, d'une voix étranglée d'émotion. Enfin !...
XXXII
Le suicide de M. Koop

Un spectacle affreux s'offrit à nos regards devant nous, étendue sur le sol, gisant dans ses vêtements de soie et de dentelle, la femme dont mes mains avaient, à tâtons, froissé, plusieurs semaines auparavant, le visage glacé.
Sur la chair du cou, décomposée, luisait, suspendue à un mince fil d'or, une couronne de forme carrée que traversait une épingle.
Lartigues se pencha et prit l'objet entre ses doigts, je vis alors que c'était un sceau égyptien gravé sur ses quatre côtés d'héroglyphes et de têtes d'épervier. Je me souvins de la description que Jeanne m'avait faite du bijou de son amie. L'illustre égyptologue Marvin l'avait lui-même admiré, et reconnu d'un prix inestimable : c'était le sceau d'un Pharaon des premières dynasties.

Frémissant de dégoût, je me rejetai en arrière, laissant les deux détectives accomplir leur tâche. Au bout d'un moment, ils me rejoignirent.
— Vos déclarations sont pleinement confirmées, monsieur Duhamelle, me dit Lartigues, d'une voix blanche. Qui peut être cette personne ?
— Elle s'appelle Lucy Fernet, répondis-je. J'ai découvert son identité, il y a quelque temps. Elle habitait avec sa tante, avenue des Sycomores, et si vous allez vous-même à cette adresse vous obtiendrez tous les détails que vous désirez ; elle était l'amie intime de Jeanne Cooper.

— Et en cette qualité fut une proie facile pour le vieux Koop, ajouta Monirât.
Longuement et avec la plus grande attention les deux hommes reprirent leurs recherches dans cette chambre secrète où tant d'être avaient péri, sans que leurs amis ou leurs proches aient jamais pu les retrouver.

Et, vidant un placard, Lartigues découvrit un état de bois, une petite feuille contenant un liquide brun. Traversant le bouchon, une longue aiguille à repasser trempait sa pointe aigüe dans le liquide.
Ce doit être destiné à quelque crime, murmura le chef de la Sûreté, désignant la bouteille.

— C'est probable, répondis-je, faites bien attention en y touchant, c'est sûrement du poison.
Je ne me trompais pas. Lorsque l'un eut procédé plus tard à l'analyse du liquide on découvrit que c'était du venin de cobra, et que la plus légère égratignure de l'aiguille infectée pouvait amener la mort dans d'horribles tortures. Et les effets du poison étaient

si subtils, que l'état des victimes échappait au diagnostic des médecins.
Durant les trois années précédentes, plusieurs personnes avaient été trouvées mortes dans les rues de Paris. On avait ouvert des enquêtes, qui concluaient toutes, faute de preuves, à un décès dû à des causes naturelles.
Le venin de cobra, connu de quelques experts toxicologues, ne fut jamais soupçonné pas plus que la culpabilité de Koop, et bien que ce poison soit encore secrètement employé de nos jours, il est bien rare qu'il laisse des traces dans l'organisme.

Pendant près d'une heure, nous demeurâmes dans la chambre des secrets.
Mes deux compagnons s'occupèrent avec une adresse extrême de réunir toutes les pièces à conviction. C'est alors que je compris la renommée de Lartigues en le voyant travailler, actif et réfléchi, évitant de brouiller la moindre empreinte digitale, et usant d'une méthode et d'une logique vraiment remarquables. Monirât le secondait avec intelligence.
— Monsieur Duhamelle, me dit soudain Lartigues en se tournant vers moi, pourriez-vous me rendre un service. Voulez-vous descendre près du sergent de ville et lui dire de téléphoner à M. Maynard, de la Sûreté, qu'il vienne immédiatement.

— Je vais téléphoner moi-même dans l'autre maison, répliquai-je, et je quittai la chambre.
Je commençai à descendre l'escalier obscur et j'étais à peine arrivé au palier du deuxième étage, lorsque quelqu'un bondit sur moi dans les ténèbres, essayant de me renverser et en même temps m'immobilisant les deux bras.
Un instant, je demeurai stupéfait, puis

je me ressaisis, et tout en appelant à l'aide, je réussis à me retourner. Quelle ne fut pas ma stupeur de voir que mon assaillant n'était autre que Koop.
— C'est vous qui les avez amenés, siffla-t-il entre ses dents serrées, et je vis dans leurs orbites caves ses yeux magnétiques.
— Je vous ai vu avec Suzy, mais vous vous en repentirez. Vous mourrez comme les autres, entendez-vous, vous mourrez !... Le fatal de toutes mes forces, mais la fureur avait décapé les signaux : agrippés l'un à l'autre, nous roulâmes sur le sol, et bien que rompu à tous les sports, je me sentais aux mains de cet homme plus faible qu'un enfant.

A ce moment, toutefois, le sergent de ville entra dans la chambre, tandis que les deux autres détectives se précipitaient à mon secours ; Koop était déjà sur moi, et pourtant je ne compris par alors l'horrible mort qu'il voulait m'infliger.
Au poignet de sa manche gauche, je remarquai une longue aiguille à repasser dont la pointe dépassait à peine à mon secours ; lorsque mes compagnons eurent saisi mon agresseur que je me rendis compte du péril que j'avais couru. L'aiguille était sûrement empoisonnée !
Ou ! Il hurlait Koop, se débattant en vain contre les trois hommes qui le maintenaient d'une poigne solide, et l'enfermaient au rez-de-chaussée, dans le salon vide, où, je me tenez, grâce à ce misérable, et il y me désignait d'un regard effrayant... Il aime ma fille, mais il ne l'aura pas. Je le traiterais comme cet imbécile d'Edouard Barlow.

— Un instant, je demeurai stupéfait, puis

je me ressaisis, et tout en appelant à l'aide, je réussis à me retourner. Quelle ne fut pas ma stupeur de voir que mon assaillant n'était autre que Koop.

— C'est vous qui les avez amenés, siffla-t-il entre ses dents serrées, et je vis dans leurs orbites caves ses yeux magnétiques.

— Je vous ai vu avec Suzy, mais vous vous en repentirez. Vous mourrez comme les autres, entendez-vous, vous mourrez !... Le fatal de toutes mes forces, mais la fureur avait décapé les signaux : agrippés l'un à l'autre, nous roulâmes sur le sol, et bien que rompu à tous les sports, je me sentais aux mains de cet homme plus faible qu'un enfant.

A ce moment, toutefois, le sergent de ville entra dans la chambre, tandis que les deux autres détectives se précipitaient à mon secours ; Koop était déjà sur moi, et pourtant je ne compris par alors l'horrible mort qu'il voulait m'infliger.

Annuaire Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne 0 fr. 50, minimum 2 lignes
JEUNE FILLE au courant travaux de bureau, demande emploi, sér. références. Ecrire Gau Albertine, poste rest., Colbert.
ACTIVITÉ habile, 18 ans, non mobilisable, cherche emploi, sér. réf. Ecr. Arnaud, 40, cours Devilliers.
MARCON boulangier dem. place ville ou camp. Ecrire Chevalier, rue Bonneterie, 50, Avignon.
DAME avec références demande emploi dans le hôtel ou restaurant, service de table ou ententeur du linge. S'adresser rue Canonge, 3, au 1^r étage.
MÉCANICIEN ajusteur bond. moteur, gaz M. pauvre, vapeur, Outils lourds, dem. place. Ecr. Melillo, avenue d'Arenne, 119, Marseille.

OFFRES D'EMPLOIS

COMMISSÉ de 15 à 18 ans demandée pour la porte, magasin de peignes, 20, rue Longue-des-Capucines.
BONNE à tout faire ayant l'habitude des enfants demandée, 10, rue de la République, au 4^e étage.
APPRENTIE piqueuse de bottines demandée à chez M. Abbati, rue Paradis, 72. Pressé.
JEUNE BONNE de 15 à 16 ans demandée, Crémier, 27, rue d'Isaure (Longchamp).
CHARRETIER livreur demandé, rue Cazeaux, 3, Blancpain.
BONNES OUVRIÈRES pour la chemisette de demandée, 4, place des Capucines.
FEMME de ménage sérieuse, demi-journée l'après-midi, 3 fois par semaine. S'adresser débit de tabac, r. Colbert, 14, de midi à 2 heures.
SECRETARIE de Mairie demandée, courant ou non, commune de Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse). S'adresser au maire.
SITUATION avantage, off. à J. H. et J. F. Suisse roman, connaît, aff. b. allemand. Ecr. Ab. 75, Saint-Ferréol.
FEMME de PEINE ou mécanicien demandé, 4, rue Peignier, 37.
FEMME de ménage demandée p. 2 heures p. jour, le matin, 10, rue Consolat, 49.
RAISEUR de lisses et un traicteur de talons demandés, chaussures Malaspina, rue du Muguet, 30.
MIRMIÈRE RAPIDE, 11, boulevard Louis-Salvator, demande des ouvrières pour la minerve, la typo et le lino.
MARCON de 15 à 16 ans demandée pour laboratoire de pharmacie, 13, rue d'Aix.
JEUNE fille de 17 à 20 ans demandée, nourrie, logée et gages. S'adresser 1, place de Venise (boulevard Vauban), le matin.
OUVRIERS plombiers sont demandés. Verne, rue Samatan, 10.

BONNE à tout faire demandée. Inutile de se presser, sans bon réf., de 10 à midi, boulevard Salvator, 34.
ON DEMANDE un bon coupeur chez De-wacher. Ecrire avec références et prétentions. Inutile se présenter.
ON RECHERCHE aussi vendeur pour la construction de pontons et courants d'eau. Faire demandes écrites.
MARÉCHAL sérieux et apprenti serrurier demandés, 84, rue Saint-Pierre.
JEUNE CAISSIÈRE et serveuse, capables, pour restaurant, sont demandées de suite. Parler l'anglais de préférence, rue des Fèvres, 11.
CASUT, 76, rue Dragon, teinturier, demande d'ouvrier et bon demi-ouvrier teinturiers et apprenti dégrossi.
BOURSE DU TRAVAIL — On demande : Un manœuvre pour une fonderie ; demi-ouvrier serrurier ; forgeron ; mécanicien connaissant bien la bicyclette ou bien la moto-cyclette ; mouleur sur fer et cuivre apprenti dégrossi ; ajusteur mécanicien de mines pour le dehors ; un homme sachant faire les chambres ; demi-ouvrier chapelier ; maçons pour le dehors ; frappeur ; apprenti relieur en voiture ; ouvrier cordonneur tout faire ; ouvriers pompier ; demi-ouvriers et apprenti giellière. — S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie.

LEÇONS
COMPTABILITÉ, STENO-DACTYLO, ANGLAIS, Institut Commercial Colbert, fondé en 1900, rue des Feuillants, 6. Placement gratuit.

MACHINES à coudre depuis 25 francs, bonnes occasions, 43, Grand'Rue, au 2^e.
ON DEMANDE à acheter un portail en fer de 4 mètres de largeur. Faire les offres, 12, chemin de Sainte-Marthe.

DAME réfugiée possédant plusieurs belles affaires de fourrure, dont une belle pure en skungs, désire les vendre à un prix bon marché, ainsi qu'un beau manteau en loutre, long 1 m. 30. S'adresser 23, place Notre-Dame-du-Mont, directement, au 1^r. Pressé.

MACHINE à coudre, bon état, est demandée. Off. Candé, rue Beaupré, 18, Mompenti.
CHARRETIÈRE anglaise d'occas. demandée. C. Secchi, Biscuiterie, 12, boulevard Barral, Prado.

BOIS et matériaux pour cabanons, bon occasion. Louis, rue de Forbin, 40.
BARAQUE à vendre, 200 x 150, prix 80 francs, rue Crillon, 13.

MACHINES à coudre Singer, 31 k. 15 et 16 k. Mécannes centrales et autres grosses et petites et une machine, 42 k pour le fil poissé, 18, rue du Nil, au 1^r.
MACHINE d'occas. bon état, demandée p. préparations chimiques. — Lambertson, La Penne (banlieue).

JOLIE CHAMBRE meublée avec alcôve fermée, indépendante, gaz, à louer, rue des Minimes, 33, au 1^r.
A LOUER jolies chambres luxueuses avec électricité, appartements meublés, 4, quai de la Jollette, au 2^e.

FONDS DE COMMERCE
PREZ FORTUNE à céder p. cause maladie A.com. nouveautés, quartier populeux, net 7.000 fr. p. an. Souchon, quai des Belges, 9.
JOLI BAR à vendre, bien situé, occasion J. excepté, cause mobil. peu de frais. S'adr. du Poilu, 197, route d'Aix, quartier boulevard Oddo.
BAR à céder payé, tout en billes, quart. pop., face Cinéma. S'adr. rue Ferrari, 179, bar.

CAPITAUX
ON DEM. p. aff. com., s. con. spéc., j. h. disp. de 5.000 fr. Gros bénéfices. Ecr. Perrot, rue du Petit-Mauncoulin, 6.
ÉVEUR cherche associé ayant petit capital. Ecr. petit prospectus pour élargir. Ecr. Bernard, rue Louis-Conté, 15, Mazargues.

OCASIONS
ON DEMANDE chaudière semi-tubulaire de 35 à 30 m. de chauffe. Faire offre à M. Cornillon, boulevard National, Salon.
MACHINES à coudre depuis 25 francs, bonnes occasions, 43, Grand'Rue, au 2^e.
ON DEMANDE à acheter un portail en fer de 4 mètres de largeur. Faire les offres, 12, chemin de Sainte-Marthe.

DAME réfugiée possédant plusieurs belles affaires de fourrure, dont une belle pure en skungs, désire les vendre à un prix bon marché, ainsi qu'un beau manteau en loutre, long 1 m. 30. S'adresser 23, place Notre-Dame-du-Mont, directement, au 1^r. Pressé.

MACHINE à coudre, bon état, est demandée. Off. Candé, rue Beaupré, 18, Mompenti.
CHARRETIÈRE anglaise d'occas. demandée. C. Secchi, Biscuiterie, 12, boulevard Barral, Prado.

BOIS et matériaux pour cabanons, bon occasion. Louis, rue de Forbin, 40.
BARAQUE à vendre, 200 x 150, prix 80 francs, rue Crillon, 13.

MACHINES à coudre Singer, 31 k. 15 et 16 k. Mécannes centrales et autres grosses et petites et une machine, 42 k pour le fil poissé, 18, rue du Nil, au 1^r.
MACHINE d'occas. bon état, demandée p. préparations chimiques. — Lambertson, La Penne (banlieue).

ANIMAUX
ACHETERAI chien malinois, petite taille, de 3 à 4 mois. Ecrire en indiquant prix, Michel, rue Haxo, 12.
A VENDRE pour la garde superbe chien des Pyrénées. S'adresser 23, boulevard Bouès, Belle-de-Mal.

PERDUS ET TROUVÉS
PERDU par cocher, fourrure garnie rouge. Rap. contre reçu, cours Lieutaud, 10, bar.
PERDU fourrure garnie d'enfant, début cours Lieutaud, Rap. contre récompense cours Lieutaud, 28, chez M^{me} Crémieux.
PERDU par militaire, portefeuille contenant papiers, certificats, rap. caserné Bussard, M. Piegaya Antoine, 15^e section.

MARIAGES
MONSIEUR, veuf, 52 ans, ayant petites économies, s'unirait avec veuve ou demoiselle, indépendante, en rapport, avec petit travail ou petit commerce, seule, indép. S'ad. M. Chastan, écrivain, rue Saint-Cannat.
DAME s'unirait à off. blessé de guerre ou retrait. Ecrire Raybaud, poste restante Valence (Drôme).

AVIS DIVERS
ALIMENTATION
MÉNAGÈRES ÉCONOMES le vin est cher, remplacez-le par la Suprême Champagne, la plus saine, la plus agréable des boissons. Son dosage rigoureusement parfait a été donné par un docteur en médecine. Nombreuses lettres de satisfaction, 5 médailles d'or, 5 diplômes d'honneur. Avant d'adopter, essayez et comparez. En vente à Marseille : Grande Epicerie Hommet, Grand'Rue, 72 ; Grande Epicerie Mompenti, Grand-Chemin de Toulon, 15 ; Grande Epicerie Saint-Charles, rue Pautrier, 37 ; Grande Epicerie Internationale, route d'Aix, 199 ; Droguerie Arnaud, boulevard de l'Église, 34, au Canal ; Epicerie Cubito, route Nationale, 273, La Cabucelle ; Grande Epicerie Universelle, à Saint-André ; Grande Epicerie Marcellaise, à Saint-Henri ; Grande Epicerie de l'Épargne, à Saint-Marc ; Grande Epicerie Economique, La Valbrière ; Grande Epicerie Quichard, à Saint-Antoine ; Grande Epicerie Yonchi, à Aubagne, etc., etc. Marché de Saint-Chamas, M. Caillet, et dans toutes les bonnes épiceries. La boîte, pour 25 litres, 0.60 ; pour 13 lit., 0.35, par poste recommandé 0.39 en plus. S'adr. M^{me} A. Marinella seule concessionn., rue Magnéta, 7, au 3^e étage, Marseille. Déquotation et vente tous les jours.

AVENIR DEVOILE
M^{me} MARIA consuleur depuis 1 fr., reçoit tous les jours et dimanche, maison honorable, rue Neuve, 8, au 3^e.
M^{me} ANGEVIN renseig. s. tout, honnête et précise, t. l. j. et dim., 4, r. Gimes seulement, rue de la V. 1, bouli. Baillie.
M^{me} MAÏNSKA renseig. s. tout, la consult. en tout, confiance, 377, bouli. National.
M^{me} DELOR, de Paris, professeur sciences dévinitoires, délai 8 jours p. réalité ; consultations, réussit tout, 12, rue de la Paix, au 2^e, Marseille.

CONSULTATIONS JURIDIQUES
POUR être fixé comme propriétaire ou locataire, pour loyer ou congé, etc. Consulter Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4.